

Paris, le 6 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

ENFANCE ET PARTAGE SALUE LE PLAN INTERMINISTÉRIEL DE MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a présenté le 1er mars 2017 un plan interministériel (2017/2019) pour lutter contre les violences faites aux enfants avec 4 objectifs principaux : Quantifier et comprendre les violences ; Sensibiliser et prévenir ; Former les professionnels et Accompagner les victimes.

Enfance et Partage salue cette initiative interministérielle d'autant qu'elle fait écho à notre projet d'évolution, initié en 2016, dont les 4 grands axes stratégiques sont en adéquation avec les priorités définies par Laurence Rossignol à savoir :

- Valoriser et renforcer les compétences parentales
- Sensibiliser, Eduquer, Former
- Lutter contre la maltraitance
- Placer l'enfant au cœur du combat de société

Enfance et Partage soutient en outre le lancement de la campagne nationale de sensibilisation aux violences faites aux enfants (numéro vert 119 - Enfants en danger : Dans le doute agissez !) et rappelle que l'association a été pionnière en créant en 1988 le premier Numéro Vert de signalement : 0 800 05 1234.

Enfance et Partage et son service Allo-Parents Bébé ont aussi récemment inauguré à Paris au 50, rue de Montreuil, la Cabane Partagée, un nouvel espace d'accueil, anonyme et gratuit, dédié à la valorisation et au renforcement des compétences parentales.

Présidente : Marie-Pierre Colombel

mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org

Relations Presse : Stéphane Hingand

stephane.hingand@enfance-et-partage.org

M : +33 (0)6 15 99 84 64

Responsable Communication : Valérie Maud Camus

Valerie-maud.camus@enfance-et-partage.org

M°+33 (0)6 14 79 31 58

Association Enfance et Partage - 96 rue Orfila, 75020 Paris - Tel : 01 55 25 65 65

<http://www.enfance-et-partage.org>